

Master of Arts HES-SO en Travail social
Programme des cours
Année académique 2021-2022

Version du 17.06.2021

IMPORTANT: toute modification ultérieure demeure réservée

TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER ACADEMIQUE.....	3
GRILLE HORAIRE - SEMESTRE D'AUTOMNE	4
GRILLE HORAIRE - SEMESTRE DE PRINTEMPS	6
INFORMATIONS UTILES.....	7
DESCRIPTIFS DES MODULES	9
MODULES OBLIGATOIRES	9
MODULES À CHOIX	22
ATELIERS DE RECHERCHE THÉMATIQUES SA 2021.....	41
ATELIERS DE RECHERCHE THÉMATIQUES SP 2022	52
TRAVAIL DE MASTER	63

CALENDRIER ACADEMIQUE

CALENDRIER ACADEMIQUE MATS 2021-2022				
IMPORTANT: toute modification ultérieure demeure réservée				
Semaine	du lundi	au vendredi	N° semaine du semestre	Commentaires SA = Semestre d'automne (20.09.2021 - 20.02.2022) SP = Semestre de printemps (21.02.2022 - 18.09.2022)
37	13.09.2021	17.09.2021		16.09.2021 - Journée d'accueil volée 2021
38	20.09.2021	24.09.2021	SA 1	20.09.2021 - Jeûne Fédéral
39	27.09.2021	01.10.2021	SA 2	01.10.2021 - remise de titre (candidat-e-s en admission conditionnelle (Règlement du MATS, art.5, let.b))
40	04.10.2021	08.10.2021	SA 3	05.10.2021 - demandes d'équivalences (Procédure demande équivalence MATS) / modifications des inscriptions pour le SA
41	11.10.2021	15.10.2021	SA 4	
42	18.10.2021	22.10.2021	SA 5	
43	25.10.2021	29.10.2021	SA 6	
44	01.11.2021	05.11.2021	SA 7	05.11.2021 - Cérémonie de remise des diplômes
45	08.11.2021	12.11.2021	SA 8	
46	15.11.2021	19.11.2021	SA 9	
47	22.11.2021	26.11.2021	SA 10	
48	29.11.2021	03.12.2021	SA 11	
49	06.12.2021	10.12.2021	SA 12	
50	13.12.2021	17.12.2021	SA 13	
51	20.12.2021	24.12.2021	SA 14	
52	27.12.2021	31.12.2021		Vacances de Noël (24.12.2021 - 07.01.2022)
1	03.01.2022	07.01.2022		
2	10.01.2022	14.01.2022	SA 15	Épreuves d'évaluation - SA
3	17.01.2022	21.01.2022	SA 16	
4	24.01.2022	28.01.2022		Intersemestre (24.01.2022 - 20.02.2022) Semaine 5 - délai - demandes de congé pour le SP
5	31.01.2022	04.02.2022		
6	07.02.2022	11.02.2022		
7	14.02.2022	18.02.2022		
8	21.02.2022	25.02.2022	SP 1	
9	28.02.2022	04.03.2022	SP 2	
10	07.03.2022	11.03.2022	SP 3	07.03.2022 - modifications des inscriptions pour le SP
11	14.03.2022	18.03.2022	SP 4	
12	21.03.2022	25.03.2022	SP 5	
13	28.03.2022	01.04.2022	SP 6	
14	04.04.2022	08.04.2022	SP 7	
15	11.04.2022	15.04.2022	SP 8	
16	18.04.2022	22.04.2022		Vacances de Pâques (15.04.2022 - 22.04.2022)
17	25.04.2022	29.04.2022	SP 9	
18	02.05.2022	06.05.2022	SP 10	
19	09.05.2022	13.05.2022	SP 11	
20	16.05.2022	20.05.2022	SP 12	
21	23.05.2022	27.05.2022	SP 13	26.05.2022 - Ascension
22	30.05.2022	03.06.2022	SP 14	
23	06.06.2022	10.06.2022		Préparation des épreuves d'évaluation
24	13.06.2022	17.06.2022	SP 15	Épreuves d'évaluation - SP
25	20.06.2022	24.06.2022	SP 16	
26	27.06.2022	01.07.2022		Intersemestre (27.06.2022 - 18.09.2022) Semaine 35 - délai - demandes de congé pour le SA
27	04.07.2022	08.07.2022		
28	11.07.2022	15.07.2022		
29	18.07.2022	22.07.2022		
30	25.07.2022	29.07.2022		
31	01.08.2022	05.08.2022		
32	08.08.2022	12.08.2022		
33	15.08.2022	19.08.2022		
34	22.08.2022	26.08.2022		
35	29.08.2022	02.09.2022		
36	05.09.2022	09.09.2022		Épreuves d'évaluation - Répétitions
37	12.09.2022	16.09.2022		

GRILLE HORAIRE - SEMESTRE D'AUTOMNE

Semaine		Dates		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi	
		Du lundi	Au jeudi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
38	1 ^e	20.09.2021	23.09.2021	Férié							
39	2 ^e	27.09.2021	30.09.2021	TM*	TS+C	EV+I	MEP	ITS	PSC	ART*	ART* / MER**
40	3 ^e	04.10.2021	07.10.2021								
41	4 ^e	11.10.2021	14.10.2021								
42	5 ^e	18.10.2021	21.10.2021								
43	6 ^e	25.10.2021	28.10.2021								
44	7 ^e	01.11.2021	04.11.2021								
45	8 ^e	08.11.2021	11.11.2021								
46	9 ^e	15.11.2021	18.11.2021								
47	10 ^e	22.11.2021	25.11.2021								
48	11 ^e	29.11.2021	02.12.2021								
49	12 ^e	06.12.2021	09.12.2021								
50	13 ^e	13.12.2021	16.12.2021								
51	14 ^e	20.12.2021	23.12.2021								
52		27.12.2021	30.12.2021								
1		03.01.2022	06.01.2022	Épreuves d'évaluation							
2	15 ^e	10.01.2022	13.01.2022								
3	16 ^e	17.01.2022	20.01.2022								
4		24.01.2022	27.01.2022	Intersemestre							
5		31.01.2022	03.02.2022								
6		07.02.2022	10.02.2022								
7		14.02.2022	17.02.2022								

* Les dates définitives pour les ART et le module TM (parties 1 et 2) sont confirmées par les responsables de module en début de semestre.

**  En principe, le module MER et le module ART sont suivis sur des années académiques différentes.

GÉNÉRALITÉS

Types de modules et sigles :

Modules obligatoires	ITS	L'intervention en travail social
	PSC	Politiques sociales comparées
	MER	Méthodes de la recherche en travail social
	MEP	Méthodologies de projet : du directif au participatif
Modules à choix	TS+C	Travail social et communication
	EV+I	Enjeux du vieillissement et innovations en travail social
Ateliers de recherche thématique	ART1	Travail social, diversité culturelle et citoyenneté – 2/2 : second semestre du module*
		<i>Lieu d'enseignement : Haute école de Travail social – Genève</i>
	ART2	Mort, fin de vie et travail social – 2/2 : second semestre du module *
		<i>Lieu d'enseignement : Haute école de travail social et de la santé – Lausanne HETSL</i>
	ART3	Développement de projets – 2/2 : second semestre du module *
		<i>Lieu d'enseignement : HES-SO Master – Lausanne</i>
	ART4	Projet d'intervention sociale visant l'autodétermination et l'empowerment – 2/2 : second semestre du module *
		<i>Lieux d'enseignement : Haute école de Travail social – Genève et HES-SO Master – Lausanne</i>
Travail de Master	TM	Elaboration du Projet de TM (TM1) ; Réalisation de la recherche TM (TM2)

* Uniquement ouvert aux étudiant-e-s déjà inscrit-e-s au semestre de printemps 2021.

Horaire des cours :

Matin : 9h00 – 12h30

Après-midi : 13h30 – 17h00

GRILLE HORAIRE - SEMESTRE DE PRINTEMPS

Semaines	Dates		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi				
		Du lundi	Au jeudi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi		
8	1 ^e	21.02.2022	24.02.2022	TM*	I+TS	RI+E	RI+E	PS+H	PS+H	ART*	ART*		
9	2 ^e	28.02.2022	03.03.2022			W+T	W+T						
10	3 ^e	07.03.2022	10.03.2022			RI+E	RI+E	PS+H	PS+H				
11	4 ^e	14.03.2022	17.03.2022			SUSW	W+T	W+T					
12	5 ^e	21.03.2022	24.03.2022			RI+E	RI+E	PS+H	PS+H				
13	6 ^e	28.03.2022	31.03.2022			W+T	W+T						
14	7 ^e	04.04.2022	07.04.2022			RI+E	RI+E	PS+H	PS+H				
15	8 ^e	11.04.2022	14.04.2022			W+T	W+T						
16		18.04.2022	21.04.2022	Vacances de Pâques									
17	9 ^e	25.04.2022	28.04.2022	TM*	I+TS	RI+E	RI+E	PS+H	PS+H	ART*	ART*		
18	10 ^e	02.05.2022	05.05.2022			SUSW	W+T	W+T					
19	11 ^e	09.05.2022	12.05.2022			RI+E	RI+E	PS+H	PS+H				
20	12 ^e	16.05.2022	19.05.2022			W+T	W+T						
21	13 ^e	23.05.2022	26.05.2022			RI+E	RI+E	PS+H	PS+H			Férié	
22	14 ^e	30.05.2022	02.06.2022			SUSW	W+T	W+T	ART*			ART*	
23		06.06.2022	09.06.2022	Préparation des épreuves d'évaluation									
24	15 ^e	13.06.2022	16.06.2022	Épreuves d'évaluation									
25	16 ^e	20.06.2022	23.06.2022										
26		27.06.2022	30.06.2022										
27		04.07.2022	07.07.2022	Intersemestre / SUSW									
28		11.07.2022	14.07.2022										
...		18.07.2022	01.09.2022										
36		05.09.2022	08.09.2022	Épreuves d'évaluation - Répétitions									
37		12.09.2022	15.09.2022	Semaine sans cours									

* Les dates définitives pour les ART et le module TM (parties 1 et 2) sont confirmées par les responsables de module en début de semestre.

Types de modules et sigles :

Modules à choix	PS+H	Participation sociale et handicap
	I+TS	Imbrication des rapports sociaux et travail social
	RI+E	Recherche-intervention et évaluations
	W+T	Welfare et transformations du monde du travail
	SUSW	Université d'été du Travail social <i>Dates, thème et université hôte à définir</i>
Ateliers de recherche thématique	ART1	Travail social, diversité culturelle et citoyenneté – 1/2 : premier semestre du module * <i>Lieu d'enseignement : Haute école de Travail social – Genève</i>
	ART2	Mort, fin de vie et travail social – 1/2 : premier semestre du module * <i>Lieu d'enseignement : Haute école de travail social et de la santé – Lausanne HETSL</i>
	ART3	Développement de projets – 1/2 : premier semestre du module * <i>Lieu d'enseignement : HES-SO Master — Lausanne</i>
	ART4	Projet d'intervention sociale visant l'autodétermination et l'empowerment – 1/2 : premier semestre du module * <i>Lieux d'enseignement : Haute école de Travail social – Genève et HES-SO Master – Lausanne</i>
Travail de Master	TM	Elaboration du Projet de TM (TM1) ; Réalisation de la recherche TM (TM2)

Horaire des cours :

Matin : 9h00 – 12h30

Après-midi : 13h30 – 17h00

INFORMATIONS UTILES

ÉTUDIER AU MATS

Toutes les informations concernant votre cursus MATS sont disponibles en tout temps sur le Moodle de la filière (Actualités de la filière, agenda, forum MATS, offres d'emploi, documents de référence, contacts, etc.) : <https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=14825>

ÉTUDIER À HES-SO MASTER

Vous trouverez sur cette page toutes les informations utiles liées à vos études (assurances, attestation d'études, bibliothèques et bases de données documentaires, bourses, congés, égalité et diversité, etc.) : <https://www.hes-so.ch/master/hes-so-master/etudier>

COMMUNICATION

L'adresse de messagerie de la filière - mats@hes-so.ch - est à utiliser pour toute demande concernant le cursus d'études.

La communication par courriel entre la filière et les étudiant-e-s se fait exclusivement au moyen de l'adresse e-mail institutionnelle, c'est-à-dire prenom.nom@master.hes-so.ch. Les adresses courriel privées ne doivent pas être utilisées.

ACCÈS AUX LOCAUX DE HES-SO MASTER

Les locaux de HES-SO Master sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00, et le samedi de 7h30 à 13h00.

En dehors de ces heures et lors de périodes de fermetures (vacances), introduire le code d'entrée de la porte principale du bâtiment : **3402**. Accès aux locaux, contrôlé par un système électronique, au moyen de la carte d'étudiant-e.

POLITIQUES SOCIALES COMPARÉES

1. Caractéristiques et organisation

Type : Module obligatoire
Code : PSC

Crédits ECTS : 6

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres :...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

Jour : Tous les mercredis

Horaire : 13h30-17h00

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres : ..
- Italien
- Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis

Autres : Des connaissances préalables dans le domaine des politiques sociales suisses – système de sécurité sociale, questions liées à l'État social en Suisse, etc. – sont nécessaires (ex : module D2 ou F8 du Bachelor en Travail social). Les étudiant-e-s qui n'ont pas suivi ce module (D2 ou F8) sont vivement encouragé-e-s à acquérir ces notions.

Lecture considérée comme acquise en début de formation :

- Bonvin, J.-M., Gobet, P., Rossini, S., Tabin, J.-P. (2015). *Manuel de politique sociale* (2^e éd.). Réalités sociales Éd. EESP.

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ; | <input type="checkbox"/> Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ; | <input type="checkbox"/> Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.). |
| <input type="checkbox"/> Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation) | |

Plus précisément, le module a pour objectifs de conduire les étudiant-e-s à :

- Comprendre les enjeux épistémologiques liés à la recherche dans le domaine des politiques sociales ;
- Connaître et savoir différencier les différentes perspectives scientifiques permettant de comparer et d'analyser les politiques sociales

4. Contenu et formes d'enseignement

Le travail social se déploie dans un cadre fixé par les politiques sociales, d'où l'importance non seulement de bien les connaître, mais encore de comprendre le contexte social dans lesquelles elles s'inscrivent.

Pour le faire, ce module présente plusieurs perspectives historiques et sociologiques qui expliquent l'origine et le développement très variés des politiques sociales dans divers pays et régions. Une attention toute particulière sera donnée à la place du travail social dans la construction et la mise en œuvre des politiques sociales.

Au niveau des modalités, le module alterne des cours et des présentations et des discussions d'articles scientifiques par les étudiant-e-s.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Examen en deux temps :

a) Chaque étudiant-e doit participer à un groupe de discussion sur l'un des textes de référence fourni sur Moodle. Une présentation de 30' sur le texte doit être organisée, suivie d'un temps de discussion (environ 15'). Tous et toutes les étudiant-e-s qui désirent se présenter à l'examen écrit doivent s'inscrire pour présenter un texte et participer activement à la présentation. Cette épreuve n'est pas notée, mais elle constitue une condition pour se présenter à l'examen écrit.

b) Examen écrit individuel, 4 périodes (avec documentation). Un bref document est fourni aux étudiant-e-s (concernant des politiques sociales). Ils ou elles doivent en prendre connaissance, et répondre à deux questions portant sur le document, en mobilisant les ressources et les perspectives présentées en cours. Le texte rendu, qui doit tenir au maximum sur 4 pages, doit comprendre une brève introduction de contextualisation du document, des réponses argumentées aux deux questions et une conclusion.

Les critères d'évaluations sont les suivants :

- Introduction : pertinence de la contextualisation du document (2 points)
- Argumentation (réponse aux deux questions) : la question est traitée, mobilisation correcte des concepts et des analyses des auteur-e-s, qualité de l'argumentation (6 points)
- Conclusion : qualité de la discussion (2 points)

Barème :

10 points = A ; 9 points = B ; 8 points = C ; 7 points = D ; 6 points = E ; moins de 6 points = F.

La note finale du module correspond à la note obtenue à cet examen.

Les consignes relatives à l'évaluation ainsi que les critères sont transmis aux étudiant-e-s dans le cadre du module.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible

- Pas de remédiation
 Autre (précisez) :

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module obligatoire sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

La bibliographie se trouve dans les slides qui seront disponibles sur *Moodle*.

9. Enseignant-e-s

Responsable de module : Carola Togni et Morgane Kuehni, Professeures HES, HETSL

Intervenantes :

Morgane Kuehni, Professeure HES, HETSL

Carola Togni, Professeure HES, HETSL

Emilie Rosenstein, Maître-assistante, UNIGE

Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

MÉTHODES DE LA RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL

1. Caractéristiques et organisation

Option : Module obligatoire

Crédits ECTS : 6

Code : MER

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres :...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

Jour : Tous les jeudis

Horaire : 13h30-17h00

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres : ..
- Italien
- Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis

Autres : Lecture considérée comme acquise en début de formation master

- Cuche D. (2010). *La notion de culture dans les sciences sociales*. La Découverte, coll. « Grands Repères »

Cet ouvrage a l'avantage de discuter des principales notions utilisées en anthropologie et utiles à la recherche en travail social (par exemple la notion de culture). Il permet par ailleurs un rapide survol de l'histoire de l'anthropologie et donc de situer historiquement au sein d'une discipline spécifique les différents concepts, approches et méthodologies dont il sera question en cours.

- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain, *Enquête* (1). <http://enquete.revues.org/263>

Cet article présente les principales approches en anthropologie de terrain. Il les considère tant sur le plan méthodologique qu'épistémologique. Il sera discuté à plusieurs reprises en cours, mais en avoir une vue d'ensemble est indispensable.

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;

Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;

Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.).

Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)

Plus précisément, le module a pour objectifs de conduire les étudiant-e-s à :

- Connaître et questionner les principales méthodes et approches de terrain dites qualitatives en travail social. S'initier à une méthodologie du questionnaire en ligne.
- Acquérir une expérience approfondie des questionnements et des méthodes présidant à la construction d'une problématique de recherche en travail social ; renforcer sa capacité à déconstruire des prénotions ; connaître et discuter des postures de chercheur-e-s dans une enquête de terrain ; identifier des références théoriques pertinentes, adapter la méthode choisie à un objet, des sujets et des sites d'enquête.
- Renforcer l'aptitude à mobiliser des compétences transversales : capacité de synthèse, d'argumentation et de prise en compte de contextes socio-économiques et historiques divers, notamment grâce à l'intervention de chercheur-e-s extérieur-e-s (conférencières et conférenciers).
- Être capable d'imaginer un dessin de recherche dûment documenté.
- Prendre en considération des dimensions déontologiques et éthiques de la recherche, notamment en lien avec la question des processus de restitution des données.
- Développer son aptitude à présenter des textes théoriques dans le cadre d'un public étudiant.
- Exercer sa capacité à mettre en valeur les points centraux d'une publication, ce qui constitue un préapprentissage à la rédaction du travail de master.

4. Contenu et formes d'enseignement

Partant d'une réflexion sur la production des données en sciences sociales, nous nous intéressons à la fabrication de la recherche en travail social. Dans ce cours, nous investiguerons différentes épistémologies, approches et méthodes qui seront utiles dans les ateliers de recherche thématique (ART) donnés sur le semestre de printemps et pour la thèse de master. Nous aborderons successivement la question de l'observation, celles de l'approche dite multisite et multi située ainsi que celle de l'entretien sous diverses formes. Un exercice d'observation sera proposé aux étudiant-e-s qui pourront en lire et en discuter la description durant un cours. Un cours donné par Anne-Laure Counilh (HETS, Genève) se centrera sur l'élaboration des entretiens et leur analyse à partir d'une recherche en cours concernant l'aide alimentaire et dont elle dirige la partie fribourgeoise de l'enquête (voir *Projet Indigences en pays d'opulence* dirigé par L. Ossipow et financée par le FNS). Empruntant à Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995), la notion de « procédés de recensions », nous passerons également en revue les moyens de rendre l'approche anthropologique du travail social fondée sur des données intensives en nombre fini. Par ailleurs, trois cours d'une période, donnés par Pascal-Eric Gaberel (HETSL) offriront l'occasion de se familiariser avec les épistémologies issues de la recherche dite quantitative et d'apprendre à construire un questionnaire en ligne.

La combinaison des données, la politique du terrain, la gestion des biais ainsi que les questions de plausibilité et validité seront également au cœur de notre apprentissage. Deux séances seront enfin consacrées à l'éthique de la recherche traitant de la question du consentement éclairé et de ses limites ainsi qu'à la thématique de la restitution.

Les conférences donneront la parole à divers-e-s intervenant-e-s chargé-e-s de questionner l'épistémologie et la méthodologie des recherches qu'elles et ils présenteront. Yann Cerf (HETS-Genève) abordera la question de l'aide alimentaire offerte aux plus précaires à partir d'un double point de vue (celui de cuisinier et chercheur). G. Aeby (HETS Genève et Unige) discutera de la théorie et de la méthode des réseaux en lien avec les récits de vie dans le cadre d'une recherche sur les Care leavers (les personnes qui quittent à leur majorité des institutions de placement ou des familles d'accueil). La question de la parenté et de la parentalité sera, elle, exposée par Marianne Modak (HETSL), d'un point de vue tant historique que sociologique. Iulia Hasdeu (HETS) traitera de l'intégration des Roms dans trois villes européennes (FNS, en cours, sous la direction de M. Battaglini) tandis que l'accompagnement familial associatif contribuant à l'intégration des mineur-e-s non accompagné-e-s sera discuté dans la conférence de Larissa Wüest à partir de la présentation de son master en sciences sociales soutenu à l'université de Neuchâtel.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Evaluation par la production d'un travail écrit final (dissertation) à rendre à la responsable de module à l'issue du cours durant le mois de janvier 2021. Le travail final peut être écrit en français ou en anglais.

Dissertation :

Analyse écrite individuelle d'un ouvrage d'anthropologie traitant directement ou indirectement du travail social pour y repérer et y discuter les approches, la méthodologie et la validité des analyses de/des auteur-e-s. Une liste des ouvrages disponibles est fournie au début du cours. Le travail écrit sera envoyé par e-mail à la responsable de module. Il est évalué à partir d'un barème de 50 points qui comprend les critères d'évaluation suivants

- Problématique et cadre(s) théorique(s) de l'auteur-e : 15 pts
- Méthodologie, posture, épistémologie : 15 pts
- Résultats de recherche présentés dans l'ouvrage : 10 points
- Intérêt et limites de l'ouvrage : 5 points
- Dossier « observation » (2 pages max) = 5 points

La réussite de l'examen (E) sera fixée à 30 points.

Les consignes relatives à l'évaluation ainsi que les critères y relatifs sont transmis aux étudiant-e-s dans le cadre du module.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module obligatoire sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

Bibliographie détaillée remise durant le cours.

9. Enseignant-e-s

Responsable de module : Laurence Ossipow, Professeure HES, HETS-Genève

Intervenant-e-s (sous réserve)

Gaëlle Aeby (HETS-Genève et Unige)
Yann Cerf (HETS-Genève, FNS)
Anne-Laure Counilh (HETS-Genève, FNS)
Pascal-Eric Gaberel (HETSL-Lausanne)
Iulia Hasdeu (HETS-Genève, FNS)
Marianne Modak (HETSL-Lausanne)
Larissa Wuest (Université de Neuchâtel)

**Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS**

MÉTHODOLOGIES DE PROJET : DU DIRECTIF AU PARTICIPATIF

1. Caractéristiques et organisation

Option : Module obligatoire

Crédits ECTS : 6

Code : MEP

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres :...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

Jour : Tous les mardis

Horaire : 13h30-17h00

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres : ..
- Italien
- Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis

Autres : Les étudiant-e-s, qui n'auraient pas suivi la formation Bachelor en Travail social, doivent acquérir, avant l'entrée dans le module, les connaissances de base en gestion de projets et en méthodologies d'intervention en travail social. Une bibliographie introductive leur sera remise à cet effet.

En outre, la lecture suivante est considérée comme acquise en début de formation :

- Boutinet J.-P. (1992). *Anthropologie du projet*. PUF.

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.).

Ce module permet aux étudiant-e-s d'appréhender de façon concrète les différentes approches de la méthodologie de projet pertinentes dans les contextes du travail social. Pour cela, **différentes méthodologies de projet linéaires et non-linéaires** seront explicitées et permettront aux étudiant-e-s de :

- Connaître et expérimenter les postures professionnelles qui sous-tendent les différents modèles présentés.
- Connaître les divers modèles de gestion de projets et savoir mettre en œuvre les méthodologies centrées sur la valorisation de l'autodétermination et le développement du protagonisme.
- Connaître les méthodologies et les outils de conduites du changement organisationnel, de développement du protagonisme, de valorisation de l'autodétermination, ainsi que les divers outils d'évaluation de projet, savoir les mettre en œuvre et potentialiser leurs résultats.
- Comprendre les préconçus et les enjeux de toute démarche de projet et développer une posture critique par rapport à l'application de ce mode d'action dans le travail social.
- Connaître les stratégies de pérennisation des acquis des projets.

Pour cela les étudiant-e-s seront amené-e-s à élargir leurs compétences :

- En analyse des contextes, en repérage des divers acteurs en présence, de leurs logiques d'actions ainsi que de leurs ressources et limites afin d'évaluer la pertinence de la mise en place d'un projet.
- En maîtrise des méthodologies et des outils de planification et de conduite de projet adaptés à l'intervention en travail social.
- En évaluation des processus participatifs et communautaire en intervention en travail social.
- En analyse de mandat, c'est-à-dire, d'en faire émerger le sens, d'en expliciter les besoins, d'en formuler un objectif général et le décliner en objectifs d'actions spécifiques.

Le module adoptant une perspective participative (voir plus bas), articulant théorie et pratique, les objectifs visés seront travaillés aussi bien sur le plan des connaissances (savoir, connaître, comprendre, etc.) que celui de l'action (appliquer, développer, transférer, etc.).

4. Contenu et formes d'enseignement

Le projet reste un des axes principaux de l'intervention en travail social. Malgré cela cette notion peut renvoyer à une méthodologie visant principalement un contrôle du processus et une forte centration sur le résultat. Dès lors comment faire d'une méthodologie de projet, une méthode de projet participative, incluant l'ensemble des acteurs dans **une gestion collective d'un processus à visée d'innovation sociale**.

Ce module traitera des bases conceptuelles de la gestion de projets. Il explicitera les différentes étapes de la gestion de projets classique et les mettra en perspective avec les méthodologies participatives. Une place importante de l'enseignement sera accordée à l'acquisition et à l'expérimentation des outils spécifiques liés aux différentes phases de la gestion de projets ainsi qu'aux méthodologies et outils de mobilisation des bénéficiaires et du développement de leur pouvoir d'agir. Une introduction à la conduite des changements organisationnels et aux enjeux spécifiques de la gestion de projets dans un environnement toujours plus fluctuant complétera le programme du module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Ce module comprend une évaluation individuelle et une évaluation de groupe :

- Chaque étudiant-e devra présenter, sur la base de ses notes prises en cours au fur et à mesure de l'évolution du module, les trois principaux apprentissages en lien avec l'axe méthodologique, avec l'axe outils et avec l'axe postures et positionnements, effectués durant ce module. Un dossier sera à remettre à la responsable de module en version PDF. L'étudiant-e démontrera dans ce document :
 - ses capacités à mobiliser des connaissances propres à la gestion de projets ;
 - ses capacités réflexives vis-à-vis des modèles présentés ;
 - ses questionnements en lien avec les postures et positionnements.
- Les étudiant-e-s, réuni-e-s en groupe de 6 à 9 personnes, conçoivent puis animent une séquence pédagogique de deux périodes visant à faire découvrir à leurs collègues un ou des outils spécifiques de la gestion de projets en travail social. Ceux-ci seront autres que ceux présentés durant les ateliers collaboratifs qui se dérouleront tout au long du module. La présence de tous les étudiant-e-s est obligatoire.

L'étudiant-e démontrera lors de la présentation en groupe :

- sa maîtrise de l'outil présenté ;
- ses capacités à expliciter l'outil et ses applications aux autres étudiant-e-s ;
- ses capacités à impliquer activement ses collègues étudiant-e-s dans la séquence pédagogique ;
- ses capacités à justifier de la pertinence de l'outil choisi par rapport à la posture de travailleur social ;
- ses capacités à concevoir une séquence pédagogique en gérant le temps imparti ;
- ses capacités à élaborer un dossier d'information pertinent et utile pour ses collègues étudiant-e-s.

Les consignes relatives à l'évaluation ainsi que les critères y relatifs sont transmis aux étudiant-e-s dans le cadre du module.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module obligatoire sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

A lire avant le module : Boutinet J-P. (1992). *Anthropologie du projet*. PUF.

Une bibliographie spécifique sera distribuée et commentée en début de module et au terme de chacune de ses parties.

9. Enseignants

Responsable de module : Nicole Fumeaux, Professeure HES, HETS-VS, Sierre

Liste des intervenant-e-s invité-e-s 2021 (sous réserve) :

Jean-Charles Rey, Professeur HES, HETS-VS, Sierre
Karine Darbellay, Professeure HES, HETS-VS, Sierre
Senta Gillioz, Cheffe de service, Commune de Monthey
Christian Voirol, Professeur HES, HE-ARC, NE
Tristan Loloum, Professeur HES, HETS-VS, Sierre

Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

L'INTERVENTION EN TRAVAIL SOCIAL

1. Caractéristiques et organisation

Option : Module obligatoire

Crédits ECTS 6

Code : ITS

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres :...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

Jour : Tous les mercredis

Horaire : 09h00-12h30

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres : ..
- Italien
- Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : Lecture considérée comme acquise en début de formation :
 - Stroumza, K. & al. (2014). *L'ajustement dans tous ses états. Règles, émotions, distance et engagement dans les activités éducatives d'un centre de jour*. Editions ies.

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadre normatifs, etc.).
- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)

Plus précisément, le module a pour objectifs de conduire les étudiant-e-s à :

- Analyser une intervention :

- Décrire et modéliser une intervention
- Considérer l'intervention et son modèle à l'intérieur de l'évolution des idées et de l'histoire des pratiques
- Saisir la relation entre les modes d'analyse de l'intervention et certaines conceptions de l'action.
- Repérer la conception de l'action professionnelle à l'œuvre dans différentes recherches du champ
- Comparer en les mettant en contraste différents modèles d'intervention développés dans le champ large de l'intervention sociale :
 - Identifier certains enjeux auxquels sont confrontées aujourd'hui les pratiques dans le champ large du travail social
 - Identifier différentes manières de devenir héritiers de ces enjeux et d'y répondre.

4. Contenu et formes d'enseignement

Ce module introduit les étudiant-e-s d'une part aux instruments théoriques permettant de comprendre l'émergence de 'nouvelles' théories et de 'nouvelles' pratiques dans le contexte actuel du travail social. Il permet ainsi de comprendre l'histoire des théories et des méthodes en train de se constituer, certes en référence à ce qui a été et à ce qui est, mais surtout à ce qui émerge. D'autre part, ce module présente, en mettant ces instruments théoriques au travail, des modèles pratiques développés aujourd'hui par les professionnel-le-s du champ large de l'intervention sociale, en réponse à des enjeux actuels qui les traversent.

Il est important de saisir le lien – grâce aux instruments d'analyse exposés – entre les idées contenues dans ces théories et pratiques émergentes et leurs répercussions, ce qu'elles 'font' à l'activité des travailleur-euse-s sociaux-ales et à l'ensemble de la profession ainsi que les modes sur lesquels elles 'font exister' les bénéficiaires de l'intervention en travail social.

Ce module se déroulera selon une 'logique d'enquête' : partir de l'activité concrète pour remonter aux méthodes et théories, afin de saisir ce qu'elles font à la pratique et quel est le modèle qui s'est stabilisé dans la pratique.

Modalités pédagogiques : apports théoriques, analyse de cas, séances d'atelier, lecture à domicile.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fait à partir de deux travaux :

- Une note de lecture individuelle (25pts)
- Une analyse par écrit d'une séquence de film, en appui sur un travail de groupe (35 pts)

La note de lecture porte sur un des articles proposés dans le cours.

Critères d'évaluation de la note de lecture :

- Compréhension des idées développées dans l'article (10 pts)
- Capacité à rendre compte de cette compréhension par écrit (3 pts)
- Pertinence du questionnement et des liens avec l'expérience professionnelle (12 pts)

L'analyse porte sur une séquence d'activité filmée d'un-e des étudiant-e-s du cours. Elle est rédigée individuellement, mais se nourrit d'un travail de groupe.

Critères d'évaluation de l'analyse de la séquence filmée :

- Questionnement des évidences (10 pts)
- Argumentation qui prend appui sur des détails de l'activité réelle (8 pts)
- Pertinence de l'utilisation des concepts abordés en cours (8 pts)
- Qualité de la présentation (4 pts)
- Utilisation heuristique des différents regards présents dans le groupe (5 pts)

Le barème est le suivant :

Points	Appréciation
60 à 56	Excellent (A)
55 à 51	Très bien (B)
50 à 46	Bien (C)
45 à 41	Satisfaisant (D)
40 à 36	Suffisant (E)
35 à 0	INSUFFISANT (F)

Les consignes relatives à l'évaluation ainsi que les critères y relatifs sont transmis aux étudiant-e-s dans le cadre du module.

La fréquentation des cours est fortement recommandée mais n'est pas obligatoire. Par contre l'étudiant-e doit être présent-e aux séances de travail de groupe pour le travail d'évaluation oral.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module obligatoire sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

Lecture recommandée des articles suivants (disponibles sur *Moodle*):

- Despret, V., et Galetic S. (2007). Faire de James un 'lecteur anachronique' de von Uexküll : esquisse d'un perspectivisme radical. In D. Debaise & al. *Vie et expérimentation. Peirce, James, Dewey*. Vrin.
- Joas H. (2001). La créativité de l'agir. In J.-M. Baudouin, et J. Friedrich *Théories de l'action et éducation*. De Boeck
- Latour B. (2000). Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement. In A. Micoud & M. Peroni *Ce qui nous relie*. Ed. de l'Aube

- Mezzena, S. (2012). Engagement des travailleurs sociaux depuis le partenariat avec l'environnement : agencements et formation des valeurs. *Forum* 136
- Pittet M. (2015). Face à un enfant turbulent : répondre. *Revue Petite Enfance*, no 117

9. Enseignant-e-s

Responsable de module : Kim Stroumza, Professeure HES, HETS-Genève

Intervenant-e-s :

Marc Pittet, Maître d'enseignement HES ainsi que des intervenant-e-s extérieur-e-s selon les recherches présentées.

Descriptif validé le 10.06.2021

par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

TRAVAIL SOCIAL ET COMMUNICATION

1. Caractéristiques et organisation

Type : module à choix

Crédits ECTS : 6

Option : Pilotage d'interventions et innovations dans les terrains du travail social

Code : TS+C

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres :...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

Jours : les lundis après-midi

Horaire : 13h30 -17h00

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Italien
- Anglais
- Autre

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autre : un intérêt pour la lecture, l'écriture, le travail d'argumentation et les études de communication

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.).

4. Contenu et formes d'enseignement

Il ne saurait y avoir d'*homo communicans* sans engagement de soi ni expérience de l'altérité. Parente directe de l'anthropologie, la communication ne descend pas uniquement de la technique. Régulièrement confondue

avec ses concurrentes – la «com'» d'une part et «l'info» d'autre part – la communication est souvent comprise de façon approximative, voire erronée. Sous forme de cours-séminaire, ce module propose d'apprendre à décrypter la communication sociale, à l'aune des changements induits par la culture numérique. Il s'articule autour de la notion-clé d'Espace public qui est approfondie et déclinée selon diverses dimensions. Celles de la visibilité, de la diversité, de la mobilisation et du contrôle sont, parmi d'autres, explorées par les étudiant-e-s.

Le séminaire se déroule sur le principe de la classe inversée. Les étudiant-e-s prennent connaissance des supports de cours chez eux et les restituent en séance. Ils et elles effectuent aussi des présentations, par groupes de 2 ou 3, sur la base de lectures d'articles sélectionnés par l'enseignante. Enfin, diverses formes de communication (notamment écrites) sont exemplifiées par des intervenantes invitées, à l'aide d'ateliers et discussions.

Pour mettre à profit les apports du cours-séminaire, les étudiant-e-s rédigent individuellement un article destiné à un public de professionnel-le-s du social.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Le module comporte une **double épreuve** :

1. **Une présentation orale** (par groupe) sur une notion donnée ; elle n'est pas notée mais elle est obligatoire et constitue une préparation à la réalisation du travail écrit individuel (rédaction d'un article). Un plan écrit de la présentation orale est distribué par les étudiant-e-s aux autres participant-e-s avant la présentation.

2. **Un article écrit** qui illustre un intérêt pour les professionnel-le-s du travail social et qui s'appuie sur le travail présenté oralement. L'article compte entre 6'000 et 10'000 signes, au maximum, espaces et références compris, format Word, en calibre 12, interligne 1.5. La note finale du module correspond à la note obtenue à cet article.

La revue d'information sociale en ligne, REISO, <http://www.reiso.org> est partenaire de cette démarche pédagogique. Les articles les plus aboutis seront proposés à la rédaction de la revue qui choisira ceux qui correspondent parfaitement à sa ligne éditoriale et les publiera sur son site.

6. Modalités de répétition

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas d'échec à la répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez)

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module à choix sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

La participation au module implique :

- Lecture d'un article pour chaque séminaire ; prise de connaissance des supports de cours à l'avance.
- Participation aux séances de séminaire (interventions, questions, argumentations, commentaires, etc.) sur l'ensemble de l'année ;
- Participation aux conférences des invité-e-s ;
- 1 présentation orale (en groupe de 2, voire 3) sur la base de 4 textes choisis (présentation non évaluée, mais obligatoire) ;
- 1 article rédigé (en guise d'examen, évalué pour la note au module) ;

8. Bibliographie « Lectures obligatoires »

Lectures communes :

Pour chaque séance de séminaire, tous/toutes les participant-e-s du séminaire doivent lire un des textes qui sont présentés par leurs collègues (ce qui fait au moins 6 articles sur l'ensemble du séminaire). Cette lecture commune permet une participation active de tous/toutes les étudiant-e-s au séminaire et notamment à la discussion qui suivra la présentation.

Lectures individuelles :

Pour leur présentation, les étudiant-e-s doivent lire 4 articles présélectionnés par la responsable de module en fonction de la thématique choisie.

En vue d'accueillir les conférencières, des lectures sont également demandées.

La bibliographie et les textes en pdf seront disponibles via *Moodle* dès le 1^{er} jour du cours.

9. Enseignant-e-s

Responsable de module : Viviane Cretton, Professeure HES, HETS-VS, Sierre

Contribution de 3 intervenantes externes :

Céline RoCHAT, rédactrice en chef de la revue en ligne, *reiso.org*

Fabienne Malbois, Dre en sciences sociales, chercheuse FNS senior à l'Université de Lausanne, co-responsable du blog CO-VIES20 et chargée de recherche à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, (HETSL-Lausanne)

Nadia Boehlen, Dre en histoire et politique internationale, porte-parole Amnesty International Suisse et auteure.

Descriptif validé 10.06.2021

par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

ENJEUX DU VIEILLISSEMENT ET INNOVATIONS EN TRAVAIL SOCIAL

1. Caractéristiques et organisation

Type: Module à choix

Crédits ECTS : 6

Option : Analyse des champs et des dimensions du travail social

Code : EV+I

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres :...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

Jour : Tous les mardis

Horaire : 9h00-12h30

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Italien
- Anglais
- Autre

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres :

Avoir lu, si possible avant de débiter le module ou durant celui-ci, le livre de :

- V. Caradec. (2015). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. (4^e éd.). Armand Colin (coll. 128).

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadre normatifs, etc.)

Plus précisément, le module a pour objectifs de conduire les étudiant-e-s à :

- L'acquisition de connaissances, d'outils conceptuels, théoriques et méthodologiques pour l'analyse du vieillissement humain et des sociétés, de ses variations et transformations, de ses conséquences sur le plan individuel et collectif, ainsi que des manières dont il est perçu, vécu, interprété et pris en charge par les individus, les organisations et la société dans son ensemble, en particulier au travers des politiques publiques et de l'action sociale gérontologique.
- L'acquisition de connaissances, d'outils conceptuels, théoriques et méthodologiques pour l'identification, l'analyse et la comparaison des dispositifs d'intervention du travail social dans le champ du vieillissement, des innovations et des enjeux de professionnalité qu'ils véhiculent.
- Le développement de la capacité à mobiliser ces connaissances et outils conceptuels, théoriques et méthodologiques pour analyser, comparer ou évaluer des situations et besoins de publics particuliers, des dispositifs d'intervention ou des politiques sociales spécifiques.
- Le renforcement de l'aptitude à mobiliser des compétences transversales : capacité de synthèse et à argumenter en public ; capacité à prendre en compte les contextes politiques, organisationnels et socio-culturels des interventions.

4. Contenu et formes d'enseignement

Le module poursuit deux objectifs imbriqués : l'analyse systématique des principaux enjeux que le vieillissement des individus et des sociétés pose au travail social ; l'étude et l'évaluation critiques d'un ensemble de dispositifs et d'interventions visant à répondre à ces enjeux, notamment du point de vue des innovations dont ils sont porteurs et des enjeux de professionnalité qui leur sont associés.

Après une première séance introductive, le module est organisé en trois blocs thématiques :

- Retraite, prévoyance vieillesse et précarité ;
- Participation, rôle, intégration et cohésion sociale ;
- Dépendance et care.

Chacun de ces blocs sera décliné en combinant différents niveaux d'analyse, problématiques, perspectives conceptuelles et théoriques et champs d'intervention.

Tout au long du module, différentes formes d'enseignement seront mobilisées en alternance : (1) cours assurés par les responsables du module ; (2) présentations d'intervenant-e-s issu-e-s tant du monde de la recherche que de différents « terrains » du travail social ; (3) séminaires de lecture durant lesquels une série de textes (articles, chapitres d'ouvrage) sont présentés et servent de support à la discussion. Avec également la contribution des étudiant-e-s, une attention particulière visera à présenter et à traiter l'ensemble de la Suisse occidentale (expériences, choix des intervenant-e-s et des exemples traités, etc.), tout en ne négligeant pas les apports de la comparaison avec d'autres réalités.

La présence et la participation active des étudiant-e-s sont attendues.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Le module comprend deux modalités de validation obligatoires.

- Une note de synthèse sur un texte, établie sur la base de la présentation orale et de la discussion de ce même texte lors du séminaire de lecture.
- Un examen oral sur la base de questions qui seront mises à disposition lors de la dernière séance du module.

La note finale résulte de l'addition des points obtenus à chacune de ces deux modalités. Ces dernières, les critères d'évaluation et le mode de calcul de la note finale sont présentées dans le syllabus, disponible au début du module.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module à choix sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

Le syllabus du module sera disponible au début du module.

8. Bibliographie

Une liste des lectures obligatoires travaillées durant le module et une bibliographie complémentaire figureront dans le syllabus du module, disponible au début du module.

9. Enseignant-e-s

Co-responsable du module : Jean-François Bickel, Professeur HES, HETS-FR

Co-responsable du module : Valérie Hugentobler, Professeure HES, HETSL

Autres enseignant-e-s :

Annick Anchisi : HES-SO – Haute Ecole de la santé Vaud (HESAV)

Aline Chamahian : Université de Lille.

Oana Ruxandra Ciobanu : HES-SO – Haute école de travail social à Lausanne (HETSL).

Muriel Delporte : Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité de la région Nord Pas de Calais et Université de Lille, France.

François Dubois : Pro Senectute Arc Jurassien, Neuchâtel.

Isabelle Girod : Déléguée aux personnes âgées de la ville de Neuchâtel

Elma Hadzikadunic : EPER (Entraide Protestante Suisse) – projet « Âge et migration », Lausanne.

Alexandre Lambelet : HES-SO – Haute école de travail social à Lausanne (HETSL)

Barbara Lucas : HES-SO – Haute école de travail social de Genève (HETS-GE).

Christian Maggiori : HES-SO – Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR).

Descriptif validé le 10.06.2021

par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

IMBRICATION DES RAPPORTS SOCIAUX ET TRAVAIL SOCIAL

1. Caractéristiques et organisation

Type : Module à choix

Crédits ECTS : 6

Option : Analyse des champs et des dimensions du travail social

Code : I+TS

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres :...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

Jour : Tous les lundis

Horaire : 13h30-17h00

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Italien
- Anglais
- Autre

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : Le module MAP « Genre et travail social » du Bachelor en travail social ou tout autre module d'introduction aux études genre constitue la base idéale pour suivre ce module. Sans cette base, nous considérons tout au moins que les notions de base d'une approche constructiviste en sociologie sont acquises, à savoir que :
 - a) La réalité est socialement construite ;
 - b) Les identités sont produites par et dans les rapports sociaux qui sont également des rapports de domination.

Voir par exemple :

Delphy, C. (2001). Penser le genre : problèmes et résistances. In C. Delphy (Ed.), *L'ennemi principal. 2. Penser le genre* (1991 éd., pp. 243-260). Syllepse.

Carnino, G. (2005). *Pour en finir avec le sexisme*. L'Echappée.

Pfefferkorn, R. (2012). *Genre et rapports sociaux de sexe*. Editions Page 2.

Mosconi, N. (2016). *De la croyance à la différence des sexes*. L'Harmattan.

Pour un texte d'introduction vulgarisé :

Martin, H. (2011). Les études genre, qu'étudient-elles donc ? Récupéré de <http://www.reiso.org/spip.php?article1600>

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;

Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;

Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;

Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadre normatifs, etc.)

Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)

Plus précisément, le module a pour objectifs de conduire les étudiant-e-s à :

- a) être en mesure d'adopter une perspective réflexive sur le sens de leur action professionnelle en se familiarisant avec une posture de sociologie critique et avec des outils conceptuels qui permettent d'envisager les identités non pas comme des « donnés » mais comme des productions dynamiques et situées, résultant des rapports sociaux ;
- b) savoir détecter des problématiques liées à l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de classe et de race.

Pratiquement, ces apprentissages se réaliseront via a) un cours ex cathedra dispensé par la responsable de module (2 périodes par semaine) et b) la présentation par les étudiant-e-s d'articles issus de recherches conduites sur le travail social en Suisse et l'établissement de liens entre ces articles et la pratique du travail social (2 périodes par semaine).

4. Contenu et formes d'enseignement

Dans un article qui a rendu célèbre la notion d'intersectionnalité, la professeure de droit Kimberlé Crenshaw (1989) a montré comment les attentes des usagères d'un centre pour femmes victimes de violences conjugales à Los Angeles et les objectifs des assistantes sociales de ce centre entraînent en dissonance, les premières présentant des besoins de types économiques dues à leur positions définies par l'imbrication des rapports sociaux de race, de classe et de sexe, quand les secondes n'entendaient lutter que contre le sexisme. C'est à la démonstration de la complexité des situations sociales auxquelles le personnel du travail social est confronté que s'attache ce module, qui adopte une approche critique des rapports de domination, plus particulièrement ceux de sexe, de race, de classe.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Ce module comporte une **double épreuve** :

1. Une présentation orale d'un article en séminaire : elle n'est pas notée mais elle constitue un prérequis et une préparation à la réalisation de la rédaction individuelle.
2. Une rédaction individuelle mobilisant des notions vues en cours et proposant un questionnement de recherche à partir de l'approche de l'imbrication des rapports sociaux.
La rédaction n'excède pas 12'000 signes tout compris excepté la bibliographie, format .docx, en times 12, interligne 1.5 et mis aux normes de références APA.

Les consignes relatives à l'évaluation ainsi que les critères y relatifs sont transmis aux étudiant-e-s dans le cadre du module.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module obligatoire sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

Par exemple :

- Choffat, D., Roca i Escoda, M. & Martin, H. (2020). À certifier conforme. Les couples binationaux face à la loi helvétique. *Revue européenne des migrations internationales*, 36 - n ° 2 et 3, 281-204.
- Corbeil, C. & Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 19(1), 40-57.
- Crenshaw Williams, K. (2005). Cartographie des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39, 52-82.
- Connell, R. (2014). *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Editions Amsterdam.
- Delphy, C. (2006). Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme. *Nouvelles Questions Féministes*, 25(1), 59-83.
- Davis, K. (2015). L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe. *Les cahiers du CEDREF*, 20.
- Jaunait, A, & Chauvin, S. (2012). Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales. *Revue française de science politique*, 1(62), 5-20.
- Hill Collins, P. (2011). Images de la femme noire dans l'Amérique contemporaine. *Volume !* 8(2).
- Hooks, B. (2008 (1984)). Sororité : la solidarité politique entre les femmes. In Dorlin E. (Ed.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* (1984 ed., pp. 113-134). L'Harmattan.
- Ibos, C. (2008). Les 'nounous' africaines et leurs employeurs : une grammaire du mépris social. *Nouvelles Questions Féministes*, 27(2), 25-38.
- Juteau, D. (2010). "Nous" les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie. *L'Homme et la société*, 2(176-177), 65-81.
- Khazaei, F. (2019). Les violences conjugales à la marge : le cas des femmes migrantes en Suisse. *Cahiers du Genre*, 66(1), 71-90.
- Kergoat, D. (1978). Ouvriers = ouvrières ? Proposition pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale. *Critique de l'économie politique, Nouvelle série* (5), 65-97.
- Marchand, I. & Lalande, C. (2015). Du genre au Québec. *Le sociographe*, 49(1), 85-94.
- Martin, H. & Bertho B. (2020). Crimes et châtements dans la modernité tardive. Politiques urbaines du sans-abrisme. *Sciences et actions sociales*, 13 [en ligne].
- Martin, H. & Roux, P. (2017). Imbrication des rapports de pouvoir et épistémologie féministe matérialiste. In Gaden, E. & Castaing, A. (Eds.), *Penser et écrire le genre en contexte postcolonial* (pp. 259-280). Editions PIE Peter Lang SA.
- Lépinard, É., & Lieber, M. (2020). *Les théories en études du genre*. La Découverte.
- Mohanty, C. T. (2009). Sous le regard de l'Occident : recherche féministe et discours colonial. In Dorin, E. (Ed.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination* (pp. 149-182). PUF.
- Ricci, S. (2015). Quand le sourire de la diversité cache les rapports de domination. In Hamrouni, N. & Maillé C. (Eds.), *Le sujet du féminisme est-il blanc ? Femmes racisées et recherche féministe* (pp. 175-193). Les éditions du remue-ménage.
- Skeggs, B. (2015). *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*. Agone.
- Pfefferkorn, R. (2013). Des rapports de domination aux luttes d'émancipation. *Raison Présente*, 185, 17-26.
- Trawalé, D. (2016). La reproduction sans encombre des rapports de race : le cas des gays noirs. *Migrations et sociétés* (163(1)), 61-74.
- Volpp, L. (2006). Quand on rend la culture responsable de la mauvaise conduite. *Nouvelles Questions Féministes*, 25(3), 14-31.
- West, C. & Fenstermaker, S. (2006). "Faire" la différence. *Terrains & travaux*, 1(10), 103-136.

9. Enseignant-e-s

Responsable de module : Hélène Martin, Professeure HES, HETSL

Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

PARTICIPATION SOCIALE ET HANDICAP

1. Caractéristiques et organisation

Type : Module à choix

Crédits ECTS : 6

Option : Pilotage d'interventions et innovations dans les terrains du travail social

Code : PS+H

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

Jour : Un mercredi sur deux*

Horaire : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* Pour les dates, se référer à la grille horaire

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres :
- Italien
- Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : Pour une participation optimale à ce module, il est conseillé aux étudiant-e-s d'avoir des connaissances sur les principales déficiences et de connaître les définitions du handicap* ainsi que le modèle interactionniste du handicap** :

Par exemple :

*Blanc, A. (2006). *Le handicap ou le désordre des apparences*. Armand Colin.

**Fougeyrollas, P. (2010). *La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*. Presses de l'Université Laval.

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.).

Plus précisément, le module a pour objectifs de conduire les étudiant-e-s à :

- Analyser et évaluer des dispositifs organisationnels et institutionnels et des projets d'accompagnement mis en œuvre par, pour et avec des personnes en situations de handicap et leurs proches
- Analyser des designs de recherches appliquées au champ du handicap
- Dans une démarche de projet et/ou de recherche, identifier les besoins et impliquer les personnes concernées, garantir l'accessibilité et adapter les moyens d'évaluation.

4. Contenu et formes d'enseignement

Le mot « handicap » renvoie à des réalités multiples en termes de déficiences, de limitations d'activités, de modes de vie, d'acteurs, de contextes et de référentiels d'action publique (inclusion, participation sociale, accessibilité, égalité). L'intervention en travail social dans ce champ doit relever le défi de la complexité tout en veillant à mettre au premier plan les intérêts et besoins des personnes directement concernées et de leurs proches.

A travers des projets d'intervention, des recherches et des dispositifs d'évaluation, ce module permet d'appréhender les principes et défis qui sous-tendent le développement d'approches innovantes du handicap afin de relayer de manière efficace la parole des personnes concernées et de construire avec elles des projets pertinents. Il porte sur les nouveaux modèles de compréhension du handicap ainsi que sur l'analyse et la méthodologie de projets soutenant la participation sociale, réalisés par et pour les personnes en situation de handicap.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par un dossier écrit individuel qui consiste en une analyse de projet d'intervention, d'un dispositif institutionnel ou d'une recherche réalisée dans le champ du handicap. Travail de 6 pages (+liste de références et éventuelles annexes).

Barème :

39-42 points	A
35-38 points	B
31-34 points	C
27-30 points	D
23-26 points	E
< 22 points	F

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module à choix sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

Gardien, E. (2012). *Des innovations sociales par et pour les personnes en situation de handicap*. Erès.

Masse, M., Piérart G., Julien-Gauthier, F. & Wolf, D. (2020). Dir. Collectif Accessibilité et participation sociale Vers une mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Editions ies.

Masse, M. & Petitpierre, G. (2011). *La maltraitance en institution : Les représentations comme moyen de prévention*. Editions ies.

Masse, M., Delessert, Y. & Dubath, M. (2016). *Des espaces collectifs d'expression au sein des institutions socio-éducatives : quelle participation pour quelle citoyenneté ?* Editions ies.

Piérart, G., Arneton, M., Gulfi, A., Albertini-Früh, E., Lidén H., Makharadze, T., Rekhiasvili, E., & Dainese, R. (2020). The Circumstances of Migrant Families Raising Children with Disabilities in Five European Countries: Updating Knowledge and Pursuing New Research. *Alter*, 524. <https://doi.org/10.1016/j.alter.2020.06.012>

9. Enseignant-e-s

Co-responsables de module : Geneviève Piérart, Professeure HES, HETS-FR
Manon Masse, Professeure HES, HETS-Genève

Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

RECHERCHE-INTERVENTION & EVALUATIONS

1. Caractéristiques et organisation

Type : Module à choix

Crédits ECTS : 6

Option : Pilotage d'interventions et innovations dans les terrains du travail social

Code : RI+E

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

Jour : Le mardi une semaine sur deux*

Horaire : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

*Pour les dates, se référer à la grille horaire

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres :

Pour suivre ce module, il serait souhaitable :

- D'avoir des connaissances sur la sociologie des organisations, la psychosociologie, la méthodologie de projet, les modes de gestion de processus collectifs, les méthodes et techniques de recherches qualitatives et participatives ;
- D'avoir des connaissances actualisées des institutions d'action sociale et de leurs enjeux organisationnels ;
- De lire un des ouvrages suivants :
 - Lavoie, L., Marquis, D., & Laurin, P. (2008). *La recherche-action : théorie et pratique : manuel d'autoformation*. Presses de l'Université du Québec.
 - Liu, M. (2002). *Fondements et pratiques de la recherche-action*. L'Harmattan.

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.).

- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)

La recherche-intervention (R-I) peut contribuer, avec les acteurs concernés (collectifs, organisationnels), à concevoir, à piloter et à améliorer tant des politiques sociales sectorielles, des dispositifs institutionnels, des projets répondant à des besoins sociaux, que des interventions ordinaires ou innovantes. Au travers de la conception collective d'une esquisse de R-I ou/et d'une évaluation, il s'agit de :

- S'exercer à identifier et à articuler les contraintes et ressources des contextes, les enjeux des situations, les logiques des acteurs, leurs objectifs et leurs implications dans la R-I
- Mobiliser les fondements théoriques, les spécificités épistémologiques et éthiques de la R-I et de l'évaluation
- Délimiter le rôle et le positionnement spécifique d'intervenant-e chercheur-e, approfondir l'instrumentation et les diverses méthodologies nécessaires aux processus en jeu dans une R-I (notamment scientifique et partenarial).

4. Contenu et formes d'enseignement

Ayant pour origine des besoins sociaux réels, la recherche-intervention conjugue des finalités de recherche, d'intervention et de formation. Elle est « un processus (...) qui aboutit à l'instauration d'un va-et-vient entre l'analyse et l'action, dans la recherche de la production par les acteurs, d'un travail de connaissance de la structure de leurs problèmes et des virtualités de leur action »¹. Conduite dans des contextes dynamiques, elle peut avoir « comme buts le changement, la compréhension des pratiques, l'évaluation, la résolution de problèmes, la production de connaissances ou l'amélioration d'une situation donnée² ».

Dans le cadre d'activités de conceptualisation, d'organisation, de planification, la recherche-intervention articulée à diverses formes d'évaluation permet de comprendre les questions et enjeux de différents périmètres (sociaux, professionnels, inter/organisationnels, territoriaux, politiques, etc.) et de concevoir des changements appropriés, à partir des perspectives plurielles des acteurs concernés, les conviant à une place de sujets co-produisant ces connaissances renouvelées³.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'épreuve d'évaluation permet de se confronter concrètement aux questions méthodologiques, conceptuelles, stratégiques et interactives, posées par une R-I et de commencer d'y faire face en équipe. En effet, elle invite à conceptualiser et à présenter collectivement une esquisse de R-I ou/et d'évaluation virtuelle.

Le texte écrit, sous forme d'offre conceptuelle et méthodologique développe 4 axes thématiques rédigés chacun par un-e étudiant-e ; la présentation orale synthétique reprend ces mêmes axes et s'achève avec des questions-réponses.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) :

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module à choix sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

¹ GAUTHIER, B. (Éd). (1992). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Presses Universitaires du Québec, pp. 521.

² Lavoie, L., Marquis, D., Laurin, P. (2003). *La recherche-action : théorie et pratique : manuel d'autoformation*. Presses Universitaires de Québec, pp. 36.

³ « Si vous voulez comprendre une situation, essayez de la changer. C'est par le changement contrôlé scientifiquement, donc en cours d'intervention, que la connaissance scientifique s'acquiert » ST-ARNAUD, Y. (1992). *Connaitre par l'action*. Presses universitaires de Montréal, citant Argyris, pp. 38.

7. Remarques

L'épreuve d'évaluation se fait collectivement pour permettre l'exercice de compétences de gestion d'équipe et expérimenter des conditions de coopération proches des pratiques réelles de la R-I.

8. Bibliographie

Une bibliographie est distribuée au début du cours ; le site www.recherche-action.ch est une référence utile.

9. Enseignant-e-s

Responsable de module : Marie-Claire Rey-Baeriswyl, Professeure HES, HETS-FR

Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

WELFARE ET TRANSFORMATIONS DU MONDE DU TRAVAIL

1. Caractéristiques et organisation

Type : module à choix

Crédits ECTS 6

Option : Analyse des champs et des dimensions du travail social

Code : W+T

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

Jour : Un mercredi sur deux*

Horaire : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

*Pour les dates, se référer à la grille horaire.

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres :
- Italien
- Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : ...

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;

Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;

Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;

Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.).

Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)

Plus précisément, ce module permettra d'acquérir les connaissances et compétences suivantes :

1. Savoir trouver des informations en remontant aux sources pertinentes
 - Acquisition de catégories et d'instruments d'analyse et d'interprétation de l'évolution de l'Etat social et de sa configuration actuelle par rapport aux nouvelles formes de la production et de la reproduction
2. Être en mesure de suivre le débat public contemporain, national et international
 - Acquisition des outils indispensables à la compréhension des enjeux
 - Détermination des possibilités d'orienter les choix stratégiques
 - Elaboration de solutions adéquates aux besoins sociaux historiquement déterminés
3. Être en mesure de lire et interpréter une contribution scientifique
 - Acquisition d'un ensemble d'instruments et de langages disciplinaires spécifiques et développement d'interactions innovatrices
 - Approfondissement des méthodes d'études avancées, notamment dans le domaine statistique

4. Contenu et formes d'enseignement

Ce module s'intéresse à l'évolution de l'Etat social, à sa configuration actuelle par rapport aux nouvelles formes de production et de reproduction, aux flux migratoires et aux modalités de réinsertion professionnelle. Un thème central du cours est représenté par la financiarisation des droits sociaux issue des profonds changements du monde du travail. En effet, il semble aujourd'hui indispensable, voire urgent, d'élaborer des solutions adéquates aux besoins sociaux historiquement déterminés et de prendre des décisions stratégiques adaptées à ces changements. En d'autres termes, il faut repenser l'Etat social à la lumière des nouvelles données de l'économie et de la société.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Ce module comprend **une épreuve** :

Un **examen écrit**, sous la forme d'un **développement d'une question annoncée et discutée au préalable**. Cette question, basée sur les cours et lectures du semestre portera sur la complémentarité entre l'Etat social et les transformations du monde du travail et des formes de vie.

Elle sera notamment évaluée en fonction de : la capacité d'argumentation et de réflexion ; la pertinence des références utilisées, ainsi que sur la structure logique du texte.

La note finale du module correspond à la note obtenue à cette épreuve. La réussite du module est conditionnée par l'obtention d'une note entre A et E (compris).

La présence aux cours est vivement conseillée, notamment en vue du choix du thème du travail d'examen et de la réflexion en classe sur les questions abordées au cours du semestre.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module à choix sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

Les références bibliographiques seront suggérées au fur et mesure de l'avancement du cours et en fonction des thèmes qui seront traités.

9. Enseignant-e-s

Responsable de module : Christian Marazzi, Professeur SUPSI – Lugano

Enseignant-e-s :

Spartaco Greppi
Paola Solcà
Gregorio Avilés
Anja Gafner-Tamò

Descriptif validé le 10.06.2021

Par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

TRAVAIL SOCIAL, DIVERSITÉ CULTURELLE ET CITOYENNETÉ SA 2021

1. Caractéristiques et organisation**Type :** Atelier de recherche thématique **Crédits ECTS :** 12**Option :** Analyse des champs et des dimensions du travail social**Code :** ART 1**Niveau :**

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : Atelier de recherche thématique

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres :

Jour : Jeudi toute la journée ***Programmation non-continue. Les dates définitives sont confirmées en début de semestre.***Lieu :** HETS - Genève**Langue principale d'enseignement :**

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres : ..

2. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres : **Les étudiant-e-s souhaitant s'inscrire à un module ART doivent avoir suivi et validé au moins deux modules obligatoires, dont le module « Méthodes de la recherche en travail social »**

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ; | <input checked="" type="checkbox"/> Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ; |
| <input type="checkbox"/> Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ; | <input type="checkbox"/> Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.). |
| <input type="checkbox"/> Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation) | |

Ce module permet de développer en particulier des compétences analytiques, à savoir utiliser et appliquer les théories et les méthodes de la recherche et de la recherche appliquée en travail social.

Il s'agit également d'interroger la pratique du travail social à partir de l'exploration et l'analyse des trajectoires des usagers et usagères (potentiels ou effectifs) et des professionnel-le-s du travail social.

Il permet également de développer les compétences de communication écrite et orale, de présentation d'un dossier complexe.

Il facilite aussi l'acquisition de compétences de négociation et de planification.

4. Contenu et formes d'enseignement

Ce module s'intéresse à la manière dont les processus migratoires et leurs effets sur les personnes concernées ont une influence sur les modalités de travail social. En partant d'une exploration des expériences des personnes migrantes ou avec un background migratoire (y compris des professionnel-le-s du travail social) il s'agit de comprendre les rôles (ou l'absence de rôle) que le travail social a pu jouer dans leurs trajectoires de vie. Le module permet aussi d'articuler les liens entre construction théorique et recherche empirique qualitative. En particulier, il s'agit de mieux maîtriser la préparation, la mise en œuvre, la transcription et l'analyse des entretiens biographiques, tout en faisant des liens entre les résultats obtenus et les questions théoriques et méthodologiques étudiées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Ce module comprend une **épreuve** :

Un **dossier écrit** présentant : deux entretiens transcrits ; le portrait sociologique d'un de ces entretiens ; un document sur le lien entre les entretiens et les travaux théoriques sur la deuxième génération ; un texte méthodologique.

Ce dossier, de 35-40 pages (sans compter la transcription des deux entretiens) sera réalisé de manière individuelle et devra être remis durant la dernière partie du module. Les étudiant-e-s qui le souhaitent peuvent déposer leurs dossiers provisoires à l'avance afin de bénéficier d'une évaluation formative leur permettant d'améliorer leur dossier avant le dépôt définitif.

L'évaluation de cette épreuve reposera essentiellement sur : la richesse des informations ainsi que la précision dans la transcription des entretiens ; la qualité des analyses restituées à travers la réalisation d'un portrait sociologique ; la mise en perspective des entretiens par rapport à la littérature scientifique existante ; la pertinence des références théoriques utilisées ; la précision et la réflexivité dans la restitution de la démarche méthodologique ; la qualité formelle des textes (orthographe, syntaxe, précision dans l'usage des références bibliographiques, etc.).

La note finale du module correspond à la note obtenue au dossier écrit.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un atelier de recherche thématique sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

Indicative (d'autres références seront distribuées dans le cadre du cours).

- Bolzman, C., Carbajal, M. & Mainardi, G. (Dir). (2007). *La Suisse au rythme latino. Dynamiques migratoires des Latino-Américains : logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'intervention dans les domaines du social et de la santé*. Les Editions IES.
- Bolzman, C., Fibbi R. & Vial M. (2003). *Secondas-Secondos. Le processus d'intégration des jeunes adultes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse*. Seismo.
- Bolzman, C., Gakuba, T. & Guissé, I. (2011). *Migrations des jeunes d'Afrique subsaharienne : quels défis pour l'avenir ?* L'Harmattan.
- Bolzman C., Vial M. (2007). *Migrants au quotidien : les frontaliers. Pratiques, représentations et identités collectives*. Seismo.
- Dia, I., Guisse, I., Ionesco, D. (2006). *Le potentiel de développement des migrants trans-nationaux*. OIM, Rapport de recherche.
- Eckmann M., Bolzman, C. (2001-2002). « Quelle place pour l'interculturel dans la formation des travailleurs sociaux ? ». *Ecarts d'identité, Revue trimestrielle sur l'intégration, Grenoble, (N° 98), 37-41*.
- Fibbi, R., Kaya, B., Pigué, E., (2003). *Le passeport ou le diplôme ? Etude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration*. SFM.
- Portes, A. (2007). « Immigrant Transnational Organizations and Development: A Comparative Study », *International Migration Review, 41, Spring, pp. 242-281*.
- Righard, E. (2008). *The welfare mobility dilemma. Transnational strategies and national structuring at crossroads*. Lund : Media Tryck, Lunds universitet.
- Sayad, A. (1991). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. De Boeck.
- Wimmer, A. & Glick-Schiller, N. (2002). "Methodological nationalism and beyond: nation-state building, migration and the social sciences", *Global Networks, 2, 4, 301-334*.

9. Enseignant-e-s

Enseignants pressentis

Myrian Carbajal
Arnaud Frauenfelder
Emmanuel Jovelin
Michèle Vatz Laaroussi

Responsable de module : Chimienti Milena, Professeure HES, HETS-Genève

Descriptif validé le 18.09.2020 par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

MORT, FIN DE VIE ET TRAVAIL SOCIAL SA 2021

1. Caractéristiques et organisation

Type : Atelier de recherche thématique **Crédits ECTS** : 12
Option : Analyse des champs et des dimensions du travail social
Code : ART 2

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : Atelier de recherche thématique

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres : Démarre au semestre de printemps

Jour : Les jeudis toute la journée*

Horaire : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* *Programmation non-continue. Les dates définitives sont confirmées en début de semestre.*

Lieu : HETSL- Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres : ..

2. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres : **Les étudiant-e-s souhaitant s'inscrire à ce module ART doivent avoir suivi et validé au moins deux modules obligatoires, dont le module « Méthodes de la recherche en travail social »**

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ; | <input type="checkbox"/> Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ; | <input checked="" type="checkbox"/> Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.). |
| <input checked="" type="checkbox"/> Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation) | |

Plus précisément, le module a pour objectifs de conduire les étudiant-e-s à :

- Connaître les bases de la littérature en sciences humaines et sociales sur la fin de vie, la mort et le deuil ;

- Négocier l'accès à un terrain de recherche dans le champ du travail social ;
- Réaliser une démarche de recherche inductive ;
- Identifier les limites et les possibilités de l'intervention des travailleurs sociaux dans le champ de la fin de vie, de la mort et du deuil.

4. Contenu et formes d'enseignement

L'Atelier de recherche thématique « Mort, fin de vie et travail social » a pour objectif d'explorer la place et le rôle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux dans les contextes de fin de vie et de deuil et, plus généralement, lorsque la mort survient dans leur environnement professionnel.

La spécificité de cet atelier est de partir de présentations de recherche pour établir et discuter des connaissances communes, afin de se mettre d'accord sur quelques enjeux centraux touchant aux liens entre mort et travail social. Chaque étudiant-e identifiera ensuite un terrain où mener ses observations et ses entretiens ; ces terrains correspondent généralement à des lieux de pratique professionnelle ou à des institutions où la mort – lorsqu'elle survient – reste trop souvent impensée ; les temps de 'travail encadré' et de 'séminaire' serviront, d'une part, à s'appropriier et à approfondir les contenus théoriques, à préparer et construire les analyses, et à débattre en groupe de l'état d'avancement des travaux d'autre part. Le travail réalisé en Atelier pourra être poursuivi dans le Module Travail de Master.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Ce module comprend une épreuve : un dossier écrit présentant une recherche empirique qualitative dans le champ de la fin de vie, de la mort et du deuil, construite sur la base des présentations orales successives lors de séminaires qui permettent aux étudiant-e-s d'exposer et de discuter leur travail avec leurs collègues durant les 2 semestres.

Cette épreuve est réalisée individuellement et comporte entre 20 et 25 pages. Le dossier est remis en fin de module ; la date précise de remise est fixée en début de module.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un atelier de recherche (ART) sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

9. Enseignant-e-s

Divers intervenant-e-s présenteront leurs travaux de recherche, principalement durant le semestre de printemps. La liste complète sera distribuée en début d'atelier.

Responsable de module : Marc-Antoine Berthod, Professeur HES, HETSL, Lausanne

Descriptif validé le 04.09.2020 par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

- appliquer une démarche de recherche à une situation de développement de projet ;
- élaborer un protocole de recherche qualitative ;
- concevoir un projet ou proposer des améliorations à un projet existant.

4. Contenu et formes d'enseignement

Le module se déroule sous la forme d'un séminaire et d'une observation participante, au sein d'une institution ou d'un dispositif, dans une perspective de soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social.

Le séminaire vise à développer une base théorique et méthodologique commune à laquelle les étudiant-e-s pourront se référer pour effectuer leurs propres travaux de recherche, dans le cadre de l'expérimentation d'une investigation de terrain de type développement de projets.

L'investigation de terrain vise à réunir les informations pertinentes permettant la mise en œuvre du diagnostic d'un besoin non couvert et de la conception d'un projet pour y répondre, jusqu'aux critères d'évaluation.

Conjointement à la réalisation de l'investigation encadrée sur le terrain par un-e référent-e, des réunions de types ateliers sont organisées pour encourager les échanges d'expérience entre les étudiant-e-s.

Les remarques et conseils discutés en ateliers seront pris en considération dans la rédaction du rapport d'investigation (dossier écrit).

Dans le cadre d'un partenariat avec la HEG-FR, l'ART 3 offre une possibilité de collaboration pour développer un projet avec des étudiant-e-s du Master of Science HES-SO en Business Administration (MScBA), orientation « entrepreneurship ». Toujours sur la base du volontariat, il est proposé de suivre des enseignements « entrepreneuriat social », en suivant un volume de cours supplémentaires à la HEG-FR, qui permet d'obtenir un Certificat de participation, selon un programme à définir individuellement.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module comprend une **double épreuve** :

1) Un rapport sur l'investigation de terrain réalisé sous la forme d'un dossier écrit de 35 à 40 pages (80 000 signes maximum - espaces, notes et bibliographie compris). Le dossier est à rendre selon le calendrier prévu par le programme du module. Les critères d'évaluation du rapport sont :

- . capacité à mobiliser des connaissances propres au développement de projet ;
- . réflexivité au sujet des enjeux et des modalités du développement de projet ;
- . qualité et pertinence des références théoriques ;
- . pertinence de la méthodologie ;
- . capacité de réflexion et d'argumentation ;
- . mise en perspective des résultats par rapport au travail social ;
- . qualité de la rédaction ;
- . structure logique du texte ;
- . respect des normes formelles (mise en page, citations, références bibliographiques).

2) Un exposé oral de 20 minutes aura lieu lors de la session d'examens. La présentation sera faite devant le responsable de module, l'assistante d'enseignement de module, et si possible la personne référente qui encadre l'investigation de terrain.

Les critères d'évaluation de l'exposé sont :

- . maîtrise du projet présenté ;
- . questionnement de la pertinence des notions théoriques et des concepts ;
- . capacité à justifier la pertinence de la démarche ;
- . capacité à identifier les enjeux pour le travail social ;
- . intérêt de l'innovation proposée ;
- . qualité de la présentation.

La présence et la participation aux séances annoncées dans le programme sont obligatoires.

La note finale du module correspond à la note obtenue à la double épreuve. La réussite du module est conditionnée par l'obtention d'une note entre A et E (compris).

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un atelier de recherche (ART) sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

Le nombre de participant-e-s admis-es dans le module est limité afin de garantir un nombre raisonnable d'investigation à suivre pédagogiquement, au plus près des expérimentations des étudiant-e-s.

8. Bibliographie

Une bibliographie est communiquée au début du module.

9. Enseignant-e-s

Responsable de module : Stéphane Rullac, Professeur HES, HETSL

Descriptif validé le 04.09.2020 par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

PROJET D'INTERVENTION SOCIALE VISANT L'AUTODÉTERMINATION ET L'EMPOWERMENT SA 2021

1. Caractéristiques et organisation

Type : Atelier de recherche thématique

Crédits ECTS : 12

Option : Pilotage d'interventions et innovations dans les terrains du travail social

Code : ART4

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : Atelier de recherche thématique

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : Démarre au semestre de printemps

Jour : Jeudi toute la journée*

Horaire : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* Programmation non-continue. Les dates définitives sont confirmées en début de semestre.

Lieu : HETS-GE// Prévost-Martin 28, 1211 Genève et HES-SO // Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres :
- Italien
- Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : **Les étudiantes souhaitant s'inscrire à un module ART doivent avoir suivi et validé au moins deux modules obligatoires, dont le module « Méthodologies de projet : du directif au participatif »**

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadre normatifs, etc.)

Plus précisément, le module a pour objectifs de conduire les étudiant-e-s à :

- Connaître les concepts actuels d'autonomie, d'autodétermination et d'empowerment dans l'accompagnement des personnes ;
- Connaître les principales dimensions légales régissant les principes d'autonomie et d'autodétermination au niveau des droits humains et des législations suisses ;
- A partir de dispositifs existants visant l'accompagnement vers l'autonomie et l'autodétermination, des populations vulnérables, identifier et analyser les enjeux, les risques et responsabilités partagées par les personnes directement concernées et leurs proches, les travailleurs sociaux, les directions et le régime politique local (politiques publiques, réseaux d'acteurs au niveau local/cantonal, etc.) ;
- Elaborer un projet d'intervention sociale en situation réelle qui promeut l'autodétermination et l'empowerment collectif des personnes en analysant les enjeux pour les acteurs impliqués et en prenant en compte les dimensions éthiques et contextuelles, notamment le contexte juridique et politique local/cantonal/fédéral pour la Suisse.

4. Contenu et formes d'enseignement

Si l'autonomie consiste en une des valeurs fondatrices du travail social, cette notion reste floue et polysémique, elle est associée à celles de responsabilité et de prise de risque, elle est mise en tension avec celle de protection et est remplacée progressivement par le concept d'autodétermination et d'empowerment.

Le soutien à l'autonomie et à l'autodétermination se transforme au gré des courants de l'intervention en travail social. Il est étroitement lié à la façon de définir l'aide apportée.

Ce module traitera de cette évolution au niveau conceptuel et législatif et analysera les enjeux et l'implication des différents acteurs dans des projets d'intervention visant l'autodétermination et l'empowerment collectif. Le/la participant-e à ce module devra concevoir un projet ayant ces visées, et en faire une analyse critique.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Ce module comprend une **épreuve double** :

- 1) Un travail écrit individuel ou en duo consistant en la réalisation d'un dossier écrit sur le projet d'intervention réalisé à rendre en fin de semestre. Cette partie comporte une partie individuelle avec un positionnement éthique sur le projet et ses enjeux.
- 2) La présentation orale du projet d'intervention devant un public de personnes travaillant dans le champ du travail social.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un atelier de recherche (ART) sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

Une bibliographie sera distribuée lors du premier cours et déposée sur la plateforme Moodle.

9. Enseignants

Responsable de module : Manon Masse, Professeure HES, HETS-Genève

Descriptif validé le 04.09.2020 par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

TRAVAIL SOCIAL, DIVERSITÉ CULTURELLE ET CITOYENNETÉ SP 2022

1. Caractéristiques et organisation

Type : Atelier de recherche thématique **Crédits ECTS :** 12

Option : Analyse des champs et des dimensions du travail social

Code : ART 1

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : Atelier de recherche thématique

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres :

Jour : Jeudi toute la journée *

**Programmation non-continue. Les dates définitives sont confirmées en début de semestre.*

Lieu : HETS - Genève

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres : ..
- Italien
- Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : **Les étudiant-e-s souhaitant s'inscrire à un module ART doivent avoir suivi et validé au moins deux modules obligatoires, dont le module « Méthodes de la recherche en travail social »**

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.).
- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)

Ce module permet de développer en particulier des compétences analytiques, à savoir utiliser et appliquer les théories et les méthodes de la recherche et de la recherche appliquée en travail social.

Il s'agit également d'interroger la pratique du travail social à partir de l'exploration et l'analyse des trajectoires des usagers et usagères (potentiels ou effectifs) et des professionnel-le-s du travail social.

Il permet également de développer les compétences de communication écrite et orale, de présentation d'un dossier complexe.

Il facilite aussi l'acquisition de compétences de négociation et de planification.

4. Contenu et formes d'enseignement

Ce module s'intéresse à la manière dont les processus migratoires et leurs effets sur les personnes concernées ont une influence sur les modalités de travail social. En partant d'une exploration des expériences des personnes migrantes ou avec un background migratoire (y compris des professionnel-le-s du travail social) il s'agit de comprendre les rôles (ou l'absence de rôle) que le travail social a pu jouer dans leurs trajectoires de vie. Le module permet aussi d'articuler les liens entre construction théorique et recherche empirique qualitative. En particulier, il s'agit de mieux maîtriser la préparation, la mise en œuvre, la transcription et l'analyse des entretiens biographiques, tout en faisant des liens entre les résultats obtenus et les questions théoriques et méthodologiques étudiées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Ce module comprend une **épreuve** :

Un **dossier écrit** présentant : deux entretiens transcrits ; le portrait sociologique d'un de ces entretiens ; un document sur le lien entre les entretiens et les travaux théoriques sur la deuxième génération ; un texte méthodologique.

Ce dossier, de 30 pages (sans compter la transcription des deux entretiens) sera réalisé de manière individuelle et devra être remis durant la dernière partie du module. Les étudiant-e-s qui le souhaitent peuvent déposer leurs dossiers provisoires à l'avance afin de bénéficier d'une évaluation formative leur permettant d'améliorer leur dossier avant le dépôt définitif.

L'évaluation de cette épreuve reposera essentiellement sur : la richesse des informations ainsi que la précision dans la transcription des entretiens ; la qualité des analyses restituées à travers la réalisation d'un portrait sociologique ; la mise en perspective des entretiens par rapport à la littérature scientifique existante ; la pertinence des références théoriques utilisées ; la précision et la réflexivité dans la restitution de la démarche méthodologique ; la qualité formelle des textes (orthographe, syntaxe, précision dans l'usage des références bibliographiques, etc.).

La note finale du module correspond à la note obtenue au dossier écrit.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un atelier de recherche thématique sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

Indicative (d'autres références seront distribuées dans le cadre du cours).

- Bloch A. & Chimienti M. (Éds.). (2012). *Undocumented migrants: policy, politics, motives and everyday lives*. Routledge.
- Chimienti, M., Bolzman C., Ruedin D. (2021) The Sociology of Migration in Switzerland: Past, Present and Future'. *Swiss Journal of Sociology*, 47(1), https://www.seismoverlag.ch/site/assets/files/16868/oa_9783037772485.pdf
- Chimienti, M. (2009). *Prostitution et migration. La dynamique de l'agir faible*. Seismo, Série Cohésion sociale et pluralisme culturel.
- Chimienti, M. (2011). Social movements of irregular migrants. A comparative analysis in Western Europe. *Ethnic and Racial Studies*, 34(8), 1338 – 1356.
- Chimienti, M. (2010). Selling sex in order to migrate. The end of the migratory dream? *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(1), 27 - 45.
- Chimienti, M., et al. (2003). *La répression du travail clandestin à Genève. Application et conséquences pour les personnes concernées*. Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, 142 pages + appendix.
- Chimienti, M. & Solomos, J. (2020 – sous presse). The Transnational Mobilization of « Irregular Migrants ». In : Sarah Spencer & Anna Triandafyllidou (eds.), *Migrants with Irregular Status in Europe Evolving Conceptual and Policy Challenges*. IMISCOE. Springer.
- Chimienti, M. & Solomos J. (2011). *Social Movements of Irregular Migrants, Recognition and Citizenship*. *Globalizations*, 8(3), 343 – 360.
- Chimienti, M., Bloch, A., Ossipow, L. et Wihtol de Wenden, C. (Éds.). (2019). *Children of Refugees in Europe*. *Comparative Migration Studies*, 7(40) [HTTPS ://DOI.ORG/10.1186/S40878-019-0138-2](https://doi.org/10.1186/S40878-019-0138-2).
- Chimienti, M. & Solomos, J. (2015). How Do International Human Rights Influence National Healthcare Provisions for Irregular Migrants? A Case Study in France and the UK. *Journal of Human Rights*, 15(2), 208 – 228.
- Efionayi-Mäder, D., Chimienti, M., Dahinden, J. & Piguët E. (2001). *Asyldestination Europa. Eine Geographie der Asylbewegungen*. Seismo, Reihe Sozialer Zusammenhalt und kultureller Pluralismus.
- Ossipow, L., Chimienti, M. & Counilh, A.-L. (2019). Racialization in Switzerland: Experiences of children of refugees from Kurdish, Tamil and Vietnamese backgrounds. *Comparative Migration Studies*, 7(19).

9. Enseignant-e-s

Enseignant-e-s pressenti-e-s

Myrian Carbajal
Arnaud Frauenfelder
Emmanuel Jovelin
Michèle Vatz Laaroussi

Responsable de module : Chimienti Milena, Professeure HES, HETS-Genève

Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

MORT, FIN DE VIE ET TRAVAIL SOCIAL SP 2022

1. Caractéristiques et organisation

Type : Atelier de recherche thématique **Crédits ECTS :** 12
Option : Analyse des champs et des dimensions du travail social
Code : ART 2

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : Atelier de recherche thématique

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : Démarre au semestre de printemps

Jour : Les jeudis toute la journée*

Horaire : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* *Programmation non-continue. Les dates définitives sont confirmées en début de semestre.*

Lieu : HETSL- Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres : ..
- Italien
- Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : **Les étudiant·es souhaitant s'inscrire à ce module ART doivent avoir suivi et validé au moins deux modules obligatoires, dont le module « Méthodes de la recherche en travail social »**

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.).
- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)

Plus précisément, le module a pour objectifs de conduire les étudiant·e-s à :

- Connaître les bases de la littérature en sciences humaines et sociales sur la fin de vie, la mort et le deuil ;

- Négocier l'accès à un terrain de recherche dans le champ du travail social ;
- Réaliser une démarche de recherche inductive ;
- Identifier les limites et les possibilités de l'intervention des travailleurs sociaux dans le champ de la fin de vie, de la mort et du deuil.

4. Contenu et formes d'enseignement

L'Atelier de recherche thématique « Mort, fin de vie et travail social » a pour objectif d'explorer la place et le rôle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux dans les contextes de fin de vie et de deuil et, plus généralement, lorsque la mort survient dans leur environnement professionnel.

La spécificité de cet atelier est de partir de présentations de recherche pour établir et discuter des connaissances communes, afin de se mettre d'accord sur quelques enjeux centraux touchant aux liens entre mort et travail social. Chaque étudiant-e identifiera ensuite un terrain où mener ses observations et ses entretiens ; ces terrains correspondent généralement à des lieux de pratique professionnelle ou à des institutions où la mort – lorsqu'elle survient – reste trop souvent impensée ; les temps de 'travail encadré' et de 'séminaire' serviront, d'une part, à s'appropriier et à approfondir les contenus théoriques, à préparer et construire les analyses, et à débattre en groupe de l'état d'avancement des travaux d'autre part. Le travail réalisé en Atelier pourra être poursuivi dans le Module Travail de Master.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Ce module comprend une épreuve : un dossier écrit présentant une recherche empirique qualitative dans le champ de la fin de vie, de la mort et du deuil, construite sur la base de documents de travail successifs (présentés oralement) lors de séminaires qui permettent aux étudiant-e-s d'exposer et de discuter leur travail avec leurs collègues durant les 2 semestres.

Cette épreuve est réalisée individuellement et comporte entre 20 et 25 pages. Le dossier est remis en fin de module ; la date précise de remise est fixée en début de module.

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un atelier de recherche (ART) sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

9. Enseignant-e-s

Divers intervenant-e-s présenteront leurs travaux de recherche, principalement durant le semestre de printemps. La liste complète sera distribuée en début d'atelier.

Responsable de module : Marc-Antoine Berthod, Professeur HES, HETSL

Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

DEVELOPPEMENT DE PROJETS SP 2022

1. Caractéristiques et organisation

Type : Atelier de recherche thématique **Crédits ECTS :** 12
Option : Pilotage d'interventions et innovations dans les terrains du travail social
Code : ART 3

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : Atelier de recherche thématique

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : Démarre au semestre de printemps

Jour : une journée par semaine*

Horaire : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* *Programmation non-continue. Les dates définitives sont confirmées en début de semestre. La réalisation de la recherche de terrain fera l'objet d'une programmation spécifique.*

Lieu : HES-SO Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres :
- Italien
- Anglais

Le présent document est complété par la *Directive du module ART3*, qui précise notamment l'organisation du module et les conditions de réalisation de la recherche thématique.

2. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : **Les étudiant·es souhaitant s'inscrire à ce module ART doivent avoir suivi et validé au moins deux modules obligatoires, dont le module « Méthodologies de projet : du directif au participatif ».**

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadre normatifs, etc.).

Le module ART3 permet à l'étudiant·e d'effectuer une investigation de terrain, potentiellement en binôme, qui porte sur les modalités du développement de projets dans une institution du travail social. Il met l'accent sur l'expérimentation des compétences suivantes :

- appliquer une démarche de recherche à une situation de développement de projet ;
- élaborer un protocole de recherche qualitative ;
- concevoir un projet ou proposer des améliorations à un projet existant.

4. Contenu et formes d'enseignement

Le module se déroule sous la forme d'un séminaire et d'une observation participante, au sein d'une institution ou d'un dispositif, dans une perspective de soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social.

Le séminaire vise à développer une base théorique et méthodologique commune à laquelle les étudiant-e-s pourront se référer pour effectuer leurs propres travaux de recherche, dans le cadre de l'expérimentation d'une investigation de terrain de type développement de projets.

L'investigation de terrain vise à réunir les informations pertinentes permettant la mise en œuvre du diagnostic d'un besoin non couvert et de la conception d'un projet pour y répondre, jusqu'aux critères d'évaluation.

Conjointement à la réalisation de l'investigation encadrée sur le terrain par un-e référent-e, des réunions de types ateliers sont organisées pour encourager les échanges d'expérience entre les étudiant-e-s.

Les remarques et conseils discutés en ateliers seront pris en considération dans la rédaction du rapport d'investigation (dossier écrit).

Dans le cadre d'un partenariat avec la HEG-FR, l'ART 3 offre une possibilité de collaboration pour développer un projet avec des étudiant-e-s du Master of Science HES-SO en Business Administration (MScBA), orientation « entrepreneurship ».

10. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module comprend une **double épreuve**:

- 1) Un rapport sur l'investigation de terrain réalisé sous la forme d'un dossier écrit de 35 à 40 pages (80 000 signes maximum - espaces, notes et bibliographie compris). Le dossier est à rendre selon le calendrier prévu par le programme du module. Pour les projets réalisés en binôme, les apports respectifs de chaque étudiant-e doivent être rendus visibles dans le rapport. Ces apports feront l'objet d'une évaluation individualisée.

Les critères d'évaluation du rapport sont :

- . capacité à mobiliser des connaissances propres au développement de projet ;
- . réflexivité au sujet des enjeux et des modalités du développement de projet ;
- . qualité et pertinence des références théoriques ;
- . pertinence de la méthodologie ;
- . capacité de réflexion et d'argumentation ;
- . mise en perspective des résultats par rapport au travail social ;
- . qualité de la rédaction ;
- . structure logique du texte ;
- . respect des normes formelles (mise en page, citations, références bibliographiques) ;
- . la qualité et l'intérêt du projet innovant ; pour les projets réalisés en binôme, répartition équitable du travail entre étudiant-e-s.

- 2) Un exposé oral de 25 minutes aura lieu lors de la session d'examens. La présentation sera faite devant le responsable de module, l'assistante d'enseignement de module, et si possible la personne référente qui encadre l'investigation de terrain. Dans le cas de réalisation du projet en binôme, il est attendu une répartition équitable de la prise de parole entre les étudiant-e-s du binôme. La qualité de la présentation de chacun-e sera évaluée individuellement.

Les critères d'évaluation de l'exposé sont :

- . maîtrise du projet présenté ;
- . questionnement de la pertinence des notions théoriques et des concepts ;

- . capacité à justifier la pertinence de la démarche ;
- . capacité à identifier les enjeux pour le travail social ;
- . intérêt de l'innovation proposée ;
- . qualité de la présentation ;
- . pour les projets réalisés en binôme, répartition équitable de la parole entre étudiant-e-s.

La présence et la participation aux séances annoncées dans le programme sont obligatoires.

La note finale du module correspond à la note obtenue à la double épreuve. La réussite du module est conditionnée par l'obtention d'une note entre A et E (compris).

5. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un atelier de recherche (ART) sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

6. Remarques

7. Bibliographie

Une bibliographie est communiquée au début du module.

8. Enseignant-e-s

Responsable de module : Stéphane Rullac, Professeur HES, HETSL

Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

PROJET D'INTERVENTION SOCIALE VISANT L'AUTODÉTERMINATION ET L'EMPOWERMENT SP 2022

10. Caractéristiques et organisation

Type : Atelier de recherche thématique

Crédits ECTS : 12

Option : Pilotage d'interventions et innovations dans les terrains du travail social

Code : ART4

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : Atelier de recherche thématique

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : Démarre au semestre de printemps

Jour : Jeudi toute la journée*

Horaire : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* Programmation non-continue. Les dates définitives sont confirmées en début de semestre.

Lieu : HETS-GE// Prévost-Martin 28, 1211 Genève et HES-SO // Master, Av. De Provence 6, 1007 Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres :
- Italien
- Anglais

11. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : **Les étudiant-e-s souhaitant s'inscrire à un module ART doivent avoir suivi et validé au moins deux modules obligatoires, dont le module « Méthodologies de projet : du directif au participatif »**

12. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadre normatifs, etc.)

Plus précisément, le module a pour objectifs de conduire les étudiant-e-s à :

- Connaître les concepts actuels d'autonomie, d'autodétermination et d'empowerment dans l'accompagnement des personnes ;
- Connaître les principales dimensions légales régissant les principes d'autonomie et d'autodétermination au niveau des droits humains et des législations suisses ;
- A partir de dispositifs existants visant l'accompagnement vers l'autonomie et l'autodétermination, des populations vulnérables, identifier et analyser les enjeux, les risques et responsabilités partagées par les personnes directement concernées et leurs proches, les travailleurs sociaux, les directions et le régime politique local (politiques publiques, réseaux d'acteurs au niveau local/cantonal, etc.) ;
- Elaborer et participer à un projet d'intervention sociale en situation réelle qui promeut l'autodétermination et l'empowerment collectif des personnes en analysant les enjeux pour les acteurs impliqués et en prenant en compte les dimensions éthiques et contextuelles, notamment le contexte juridique et politique local/cantonal/fédéral pour la Suisse.

13. Contenu et formes d'enseignement

Si l'autonomie consiste en une des valeurs fondatrices du travail social, cette notion reste floue et polysémique, elle est associée à celles de responsabilité et de prise de risque, elle est mise en tension avec celle de protection et est remplacée progressivement par le concept d'autodétermination et d'empowerment.

Le soutien à l'autonomie et à l'autodétermination se transforme au gré des courants de l'intervention en travail social. Il est étroitement lié à la façon de définir l'aide apportée.

Ce module traitera de cette évolution au niveau conceptuel et législatif et analysera les enjeux et l'implication des différents acteurs dans des projets d'intervention visant l'autodétermination et l'empowerment collectif. Le/la participant-e à ce module devra concevoir ou participer à un projet ayant ces visées, et en faire une analyse critique.

14. Modalités d'évaluation et de validation

Ce module comprend une **épreuve double** :

- 1) Un travail écrit individuel ou en duo consistant en la réalisation d'un dossier écrit sur le projet d'intervention réalisé à rendre en fin de semestre. Cette partie comporte une partie individuelle avec un positionnement éthique sur le projet et ses enjeux.
- 2) La présentation orale du projet d'intervention devant un public de personnes travaillant dans le champ du travail social.

15. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

6a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Les modalités de répétition en cas d'échec à un atelier de recherche (ART) sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

16. Remarques

17. Bibliographie

Une bibliographie sera distribuée lors du premier cours et déposé sur la plateforme Moodle.

18. Enseignants

Responsable de module : Manon Masse, Professeure HES, HETS-Genève

Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS

TRAVAIL DE MASTER

1. Caractéristiques et organisation

Crédits ECTS 30

Code : TM

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : Module obligatoire

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : Le module Travail de master se compose de deux parties successives. La partie TM1 se déroule en un semestre et est programmée au semestre de printemps. La partie TM2 se déroule en un semestre pour les étudiant-e-s à plein temps et en deux semestres pour les étudiant-e-s à temps partiel.

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres : ..
- Italien
- Anglais

L'inscription au module TM s'effectue au semestre 2 pour l'étudiant-e à plein temps et au semestre 2 ou 4 pour l'étudiant-e à temps partiel.

Le présent document est complété par la Directive sur le Travail de Master, qui précise notamment l'organisation du module ainsi que les conditions de réalisation et d'évaluation du travail de master.

2. Prérequis

- Avoir validé deux modules obligatoires
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : Les deux parties du module TM doivent être suivies successivement, en commençant par la partie TM1. La partie TM1 est un prérequis pour la partie TM2 : elle doit être validée avec succès avant de pouvoir commencer la partie TM2.

3. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences transversales MATS :

- Analyser et évaluer (une politique sociale, un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Comparer (des politiques sociales, des dispositifs institutionnels, des projets d'intervention, des besoins sociaux) ;
- Concevoir (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention en réponse à des besoins sociaux, un design de recherche, un dispositif d'évaluation)
- Conduire/mettre en œuvre (un dispositif institutionnel, un projet d'intervention, une recherche, une évaluation) ;
- Mobiliser des compétences transversales (communiquer, gérer des ressources, prendre en compte des cadres normatifs, etc.).

Le TM consiste à réaliser, dans son intégralité, un processus de recherche en relation avec le domaine Travail social.

La démarche de recherche permet d'acquérir et de mettre en œuvre les compétences définies par le Plan d'études-cadre de la filière MATS (2015), mentionnées ci-dessus, et de développer les compétences de recherche suivantes :

- Capacité d'élaborer une problématique, des questions de recherche, des perspectives théoriques et conceptuelles ;
- Capacité de concevoir une démarche méthodologique de recherche ;
- Capacité de planifier une recherche, de maîtriser les méthodes adéquates, de communiquer les résultats obtenus.

4. Contenu et formes d'enseignement

Le programme du module comprend des séances qui proposent des ressources théoriques et méthodologiques auxquelles les étudiant-e-s pourront se référer pour construire et effectuer leur recherche.

Le module TM est composé de 2 parties, la partie TM1 et la partie TM2:

- La partie TM1 consiste en la réalisation d'un Projet TM de recherche (Esquisse TM et Projet TM).
- La partie TM2 consiste en la réalisation de la recherche de terrain, la rédaction du Rapport TM soumis à évaluation, la Soutenance orale et le Rapport TM final.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Pour la partie TM1, l'évaluation du Projet TM se fait sous forme de commentaires visant à orienter la poursuite du TM.

- Les critères d'évaluation sont les suivants : clarté de la problématique et de la ou des question-s de recherche ; pertinence et qualité des perspectives théoriques et conceptuelles ; adéquation de la démarche méthodologique proposée ; pertinence et actualité de la bibliographie ; éthique, faisabilité et planification réaliste de la recherche ; qualité de l'écriture scientifique, y compris forme et structure du texte.

Pour la partie TM2, sont évalués le Rapport TM soumis à évaluation et la Soutenance orale.

- Le Rapport TM soumis à évaluation est évalué par chaque membre du jury de manière individuelle et sous forme écrite sur la base des critères suivants : structure et forme ; perspectives théoriques et conceptuelles ; cadre méthodologique ; analyse des données ; conclusion.
- L'évaluation de la Soutenance orale se base sur les critères suivants : maîtrise du sujet ; présentation pertinente des résultats ; réflexion critique sur le processus de recherche ; qualité de la présentation ; qualité des réponses aux questions du jury.

Le Projet TM réalisé dans la partie TM1 est évalué par la décision « acquis » ou « non acquis » ; le Rapport TM soumis à évaluation et la Soutenance orale de la partie TM2 sont notés par une seule note de A à F.

La validation du module TM implique la validation des deux parties qui le composent.

En cas de validation du module TM, la note obtenue au module TM est la note donnée à la partie TM2. Elle permet l'acquisition de 30 crédits ECTS.

Les 30 crédits ECTS sont acquis lorsque le *Rapport TM final* est déposé et jugé conforme par la ou le Responsable de la coordination des travaux de master.

L'échec à l'une des deux parties, TM1 ou TM2, signifie l'échec au module TM.

En cas d'échec à une des parties, TM1 ou TM2, la partie TM1 ou la partie TM2 respectivement doit être répétée (Règlement MATS art. 11 al. 3).

En cas d'échec à la répétition d'une des parties, TM1 ou TM2, l'échec au MATS est définitif (Règlement MATS art. 11 al.7).

6. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation

Autre (précisez) :

6a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez)

Les modalités de répétition en cas d'échec au module TM sont spécifiées à l'article 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

7. Remarques

8. Bibliographie

Les principes d'éthique et de déontologie sont, entre autres, exposés dans les documents suivants :

- Code d'éthique de la recherche. 2008. Récupéré de https://www.eesp.ch/uploads/media/Code_d_ethique_rech.pdf.
- IGE - Propriété intellectuelle. s/d. Récupéré de <https://www.ige.ch/fr/propriete-intellectuelle.html>.
- Loi fédérale sur la protection des données. 2019. Récupéré de <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920153/index.html>.
- Conseils pratiques contre le plagiat. s/d. Récupéré de <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat>.
- Commissions d'éthique suisses relative à la recherche sur l'être humain. 2018. Récupéré de https://www.swissethics.ch/templates_f.html.
- Gosseries, A. (2002). La recherche à l'épreuve de l'éthique. In V. Fillieux et al. (Ed.), P. Servais (Dir.), *A la découverte de la recherche et des chercheurs* (pp. 93-116). Academia/Brulant : Louvain-la-N.
- Perrin, J., Bühler, N., Berthod, M.-A., Forney, J., Kradolfer, S., and Ossipow, L. (2018). Searching for ethics. Legal requirements and empirical issues for anthropology. *Tsantsa* 23, 138-153.
- Hugman, R., Pittaway, E., Bartolomei, L. (2011). When «do no harm» is not enough: The ethics for research with refugees and other vulnerable groups. *British Journal of Social Work* 41/7, 1271-1287.

9. Enseignant-e-s

Responsable de coordination du module : Barbara Waldis, Professeure HES, HETS-VS, Sierre

Descriptif validé le 10.06.2021
par Sophie Tapparel, Responsable de filière MATS